



Règles du stationnement alterné

Calendrier des jours de suspension 2020

Jour de l'An*	Mer 1er jan.
Three Kings' Day	Lun 6 jan.
Martin Luther King, Jr.'s Birthday	Lun 20 jan.
Lunar New Year's Eve	Ven 24 jan.
Lunar New Year	Sam 25 jan.
Lincoln's Birthday	Mer 12 fév.
Washington's Birthday (Pres. Day)	Lun 17 fév.
Ash Wednesday	Mer 26 fév.
Purim	Mar 10 mar.
Holy Thursday	Jeu 9 avr.
Passover (1st/2nd Days)	Jeu-ven 9-10 avr.
Good Friday	Ven 10 avr.
Passover (7th/8th Days)	Mer-jeu 15-16 avr.
Holy Thursday (Orthodox)	Jeu 16 avr.
Good Friday (Orthodox)	Ven 17 avr.
Solemnity of the Ascension	Jeu 21 mai
Idul-Fitr (Eid Al-Fitr)	Dim-mar 24-26 mai
Journée de commémoration en l'honneur de tous les morts de guerre*	Lun 25 mai
Shavuot (2 jours)	Ven-sam 29-30 mai
Jour de l'indépendance*	Ven-sam 3-4 juil
Idul-Adha (Eid Al-Adha)	Jeu-sam 30 juil-1er août
Feast of the Assumption	Sam 15 août
Fête du Travail*	Lun 7 sept.
Rosh Hashanah	Sam-dim 19-20 sept.
Yom Kippur	Lun 28 sept.
Succoth (2 jours)	Sam-dim 3-4 oct.
Shemini Atzereth	Sam 10 oct.
Simchas Torah	Dim 11 oct.
Columbus Day	Lun 12 oct.
All Saints Day	Dim 1er nov.
Election Day	Mar 3 nov.
Veterans Day	Mer 11 nov.
Diwali	Sam 14 nov.
Thanksgiving*	Jeu 26 nov.
Immaculate Conception	Mar 8 déc.
Noël*	Ven. 25 déc.

Informations

Les Règles sur le stationnement alterné peuvent être suspendues occasionnellement en raison de chutes de neige, d'intempéries ou autres urgences. Consultez notre site internet à l'adresse suivante : nyc.gov/dot ou composez le **311** pour plus d'informations.

Pour les personnes sourdes ou malentendantes utilisant le téléscripteur (TTY), composez le (212) 504 4115.

Le saviez-vous ?

Les différents noms. Connaissez-vous la différence de signification de ces panneaux de stationnement ?

	ARRÊT INTERDIT (NO STOPPING)	ATTENTE INTERDITE (NO STANDING)	STATIONNEMENT INTERDIT (NO PARKING)
Est-ce que je peux déposer ou prendre des passagers ?	Non	Oui	Oui
Est-ce que je peux charger ou décharger un colis ou des marchandises en m'arrêtant le long du trottoir ?	Non	Non	Oui
L'attente est-elle autorisée ?	Non	Non	Non

L'ensemble de la ville de NYC a été désignée zone de stationnement interdit conformément à la Vehicle & Traffic Law (loi sur les véhicules et la circulation automobile) de l'État en 1959. Par conséquent, tout véhicule stationné ou utilisé de manière illégale, qui n'est pas immatriculé ou dont l'immatriculation a expiré, ou dont la vignette de contrôle technique est absente ou a expiré, peut être remorqué.

Les **PRINCIPAUX JOURS FÉRIÉS**, l'arrêt, l'attente et le stationnement sont autorisés à l'exception des zones où les règles d'interdiction d'arrêt, d'attente et de stationnement sont en vigueur sept jours sur sept (par exemple, « No Standing Anytime » (« Attente formellement interdite »)). Par conséquent, les horodateurs ne fonctionneront pas les principaux jours fériés.

En toutes circonstances, il est formellement interdit aux voitures de tourisme de stationner en double file, y compris les jours de nettoyage des rues, quel que soit le lieu, le motif ou la durée.

Il est formellement interdit de stationner à moins de 4,5 m (15 pieds) de part et d'autre d'une borne incendie. La peinture sur le trottoir à côté des bornes incendie **N'INDIQUE PAS** où vous pouvez stationner.

Un véhicule occupé en stationnement interdit présente le même danger pour la sécurité et la même gêne qu'un véhicule inoccupé. Soyez responsable et gardez-vous aux endroits autorisés.

***Principaux jours fériés**